

Recommandations de sécurité escalade/via ferrata 2019

Sur la base de l'analyse des 175 formulaires d'accidents déclarés en 2018 dans le cadre de son contrat d'assurance groupe RC, le SNAPEC formule ci-dessous quelques conclusions quant aux situations les plus à risque, associées à des actions de prévention. L'objectif est de limiter le nombre et la gravité des accidents touchant à nos activités.

Pour continuer à garder une adéquation entre nos pratiques et ces recommandations, n'hésitez pas à faire remonter des infos utiles et / ou à partager votre vécu dans [la rubrique dédiée](#).

ESCALADE ET VIA-FERRATA		
Configuration	Situations accidentogènes/risques	Recommandation d'actions de prévention
RISQUE DE CHUTE AU SOL	Mauvaise réception du grimpeur, en pan, bloc, traversée ou lors du mousquetonnage des premiers points.	<ul style="list-style-type: none"> - Parades adaptées en bloc et départ de voies - Maîtrise de l'assurage et de la grimpe sur les premiers points (ex. gestion du mou, placement de l'assureur, position de moindre effort).
NON RESPECT DES CONSIGNES DONNEES/EXCES DE CONFIANCE DANS LE PUBLIC	<p>Se pose la question :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De la responsabilité et de l'autonomie confiée aux participants, en particulier aux mineurs, - De l'excès de confiance du moniteur vis-à-vis d'un public régulier (ex. Pratique type club). <p>exemple classique : mauvaise utilisation du système d'assurage lors de la descente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification croisée et suivi de chaque action sécuritaire, pour les participants et soi-même. - Vérifier soi-même les compétences avant d'accorder de l'autonomie - Attention particulière sur l'assurage avec des jeunes enfants (ex. contre-assurage, utilisation de nœuds antichute) - Savoir analyser sa prestation, se remettre en question et se réorganiser le cas échéant.
VIGILANCE/SURVEILLANCE D'UN GROUPE	Difficulté de surveillance sur des effectifs élevés : en particulier pour les groupes de mineurs et en salle (sur-fréquentation et bruits sont des facteurs aggravants)	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à avoir un effectif adapté au public. - Faire l'effort d'avoir un placement stratégique permettant la surveillance de l'ensemble du groupe (cas de la salle avec des recoins). - Garder le contrôle de sa séance.
PARCOURS D'UN ITINERAIRE A VUE	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'anticipation des situations à risque et donc d'optimisation de la sécurité des clients. - Inconnue sur les conditions de parcours 	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation : obtenir le maximum d'information sur l'itinéraire, ses accès et réchappes, conditions. - Rester à l'écoute des capacités et compétences du public encadré - Être capable de renoncer si nécessaire
SITUATIONS D'ACCIDENT	<p>La gestion de l'accident peut conduire à des situations de suraccident (dénis de blessure (au dos, mauvaise prise en charge de la victime par excès de précipitation, ou de négligence quant à sa propre sécurité voire celle du reste du groupe).</p> <p>Exemples à proscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuer l'activité/bouger une personne se plaignant du dos. - Laisser une personne retourner seule au parking. - Oubli de se longer pour « gagner du temps » 	<p>Réviser les procédures, se former si besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recyclages (DEJEPS, PSC1) - bulletin spécial gestion 'un accident de mai 2014 (intranet www.snapec.org) à relire sans modération ! - Fiche de conduite en cas de secours <p>- Garder à l'esprit, que s'entraîner régulièrement à gérer une situation particulière ou rare (assistance, secours sur corde...), ne peut qu'améliorer nos compétences en nous rendant encore plus efficace !</p>